

5.00 crédits	45.0 h	Q2
--------------	--------	----

Enseignants	Schwarz Julie ;Teuwen Sylviane ;
Langue d'enseignement	Espagnol
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Louis
Préalables	<i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Au terme de l'UE « Traduction », l'étudiant de bloc 3 démontre qu'il est capable de :</p> <p>Traduction (1) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déterminer l'émetteur et la fonction du texte source. • Repérer les difficultés du texte source (lexicales, terminologiques, phraséologiques et thématiques). • Identifier ses besoins en information et en documentation. • Sélectionner les documents en langue cible et en langue source nécessaires à la compréhension du texte source et à la formulation du texte cible et ce, en tenant compte des besoins en documentation identifiés lors de l'étape précédente. • Utiliser la recherche avancée sur Google© ainsi que les bases de données terminologiques disponibles en ligne. • Traduire, en un laps de temps déterminé, de la langue C vers la langue A, un texte nouveau sur une thématique abordée au cours en s'appuyant sur les documents sélectionnés et la consultation des bases de données terminologiques. <p>Traduction à vue (2) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • mobiliser les méthodes d'analyse, les outils de compréhension et faire preuve d'un esprit de synthèse pour décoder rapidement le contenu d'un texte rédigé en espagnol et le restituer avec aisance en français ; • mobiliser dans sa pratique les techniques de transposition théoriquement fondées jusqu'à l'automatisation de ces dernières. • détecter les composantes socio-culturelles sous-jacentes au texte et les transposer de la manière la plus appropriée en français ; • faire preuve de flexibilité et de vivacité d'esprit pour s'adapter à des situations de communication nouvelles et immédiates.

Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>(1) (70% de la note de l'UE) Évaluation continue portant sur les exercices réalisés seuls et/ou en binômes au cours du quadrimestre (un plan détaillé des modalités, échéances et consignes des évaluations est disponible sur la plateforme d'enseignement à distance). Toute absence à une évaluation doit être valablement justifiée. Août : Examen écrit en mode présentiel. Les évaluations (tests, examens) et travaux à présenter ou à remettre dans le cadre du cours sont des travaux personnels qui refléteront les compétences [en Matière(s) du cours] de l'étudiant-e. L'utilisation des intelligences artificielles et de la traduction automatique est interdite. Les sources utilisées seront mentionnées de manière adéquate. Toute irrégularité, comme l'utilisation de logiciels ou programmes de traduction automatique, la rédaction du travail par des tiers, le plagiat, etc. sera sanctionnée selon le règlement général des études et des examens.</p> <p>(2) (30% de la note de l'UE) Évaluation continue. Évaluation 1 - fin février : 25% de la note finale Évaluation 2 - fin mars : 25% de la note finale Évaluation 3 - mi-mai : 25% de la note finale Participation active en classe : 25% de la note finale Août : Traduction à vue avec préparation : 100% de la note.</p> <p>Cette unité d'enseignement comporte deux parties de cours - Traduction (1) et Traduction à vue (2) - et donc deux évaluations distinctes. La note finale est la moyenne pondérée des notes (1) et (2). Dans la note finale, la partie (1) vaut pour 70% et la partie (2) vaut pour 30%. En cas d'échec à l'UE, vous êtes invités à consulter le détail des notes sur la page <i>Moodle</i> du cours. Une note égale ou supérieure à 10/20 pour une partie de cours sera automatiquement reportée à la seconde session et ne pourra donc plus être représentée, à condition d'avoir présenté toutes les parties. En cas d'absence ou de cote de présence à l'une des parties, il n'y aura pas de report de note. Pour obtenir les crédits liés à une UE, l'étudiant-e doit présenter toutes les parties de l'examen portant sur l'UE (qu'elles portent sur des activités d'apprentissage - AA - ou des parties de cours).</p>
Méthodes d'enseignement	<p>(1) Présentiel, deuxième quadrimestre, 30 heures. • Le cours se donne en présentiel selon le calendrier établi par la titulaire. • Les activités sont programmées de cours en cours. • Les étudiants travaillent seuls et/ou en binômes. • Le cours comprend des exercices et des traductions à réaliser et à poster. • Les exercices et traductions sont corrigés et notés (voir mode d'évaluation des acquis des étudiants). La présence au cours est obligatoire.</p> <p>(2) Présentiel, deuxième quadrimestre, 15 heures. • Correction collective ou individuelle des exercices de traduction à vue C>A. • Participation active en classe requise.</p>
Contenu	<p>(1) Exercices pratiques de recherche documentaire et terminologique, de traduction et de révision de textes de vulgarisation scientifique et technique. (2) Exercices pratiques de traduction à vue (avec préparation) de textes généraux de C>A.</p>
Bibliographie	<p>(1) • Delisle, J. (2003) : La traduction raisonnée, Les Presses de l'Université d'Ottawa, coll. «Pédagogie de la traduction». • Delisle, J. (1999) : Terminologie de la traduction, Amsterdam, John Benjamins. coll. «FIT Monograph / Collection FIT». • Gile, D. (2005) : La traduction. La comprendre, l'apprendre, Presses Universitaires de France, Paris.</p>
Autres infos	<ul style="list-style-type: none"> • Documents et informations complémentaires disponibles sur la plateforme d'enseignement à distance. • Notes de cours.
Faculté ou entité en charge:	TIMB

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en traduction et interprétation	TIMB1BA	5	BMHES1231	